

BeCommerce souhaite répondre à l'article sur l'écologisation du commerce électronique du ministre De Sutter, paru aujourd'hui dans *Het Laatste Nieuws Limbourg*.

BeCommerce, tout comme Mme De Sutter, estime que le commerce électronique doit devenir encore plus durable à l'avenir, mais souhaite contester certaines des affirmations formulées dans l'article :



1. Le secteur du commerce électronique est un **secteur d'autoréglementation**. Rien de spécial quand le monde est votre marché.

2. **Le secteur est conscient que le commerce électronique doit devenir encore plus durable**. Tous les acteurs concernés - les acteurs de la logistique et les boutiques en ligne - investissent actuellement des sommes importantes dans des modes de transport durables et des installations de stockage. La transparence est très importante à cet égard. De plus, le commerce électronique se concentre plus sur la durabilité que de nombreux autres secteurs.

3. **Le consommateur est aux commandes du commerce électronique**. Si le consommateur est prêt à payer un prix plus élevé pour une livraison le lendemain, alors ce consommateur le fera et les boutiques en ligne agiront en conséquence. La livraison le jour suivant deviendra souvent la norme à terme au fait que le commerce électronique est devenu un élément essentiel de la vente au détail. Selon les experts, la livraison le lendemain de la commande est souvent la solution la plus durable, car les détaillants peuvent ainsi réduire les coûts de stockage. Enfin, L'Asie travaille avec des prix cohérents hors ligne et en ligne.

4. **Les boutiques en ligne utilisent différents modèles commerciaux**. Alors que certaines boutiques en ligne se concentrent sur un délai de livraison plus long, d'autres préfèrent la livraison le jour suivant ou le jour même. Vous devez être en mesure de permettre de tels développements. De plus, l'*e-commerce* est un secteur en plein développement qui crée beaucoup d'emplois. De nouvelles réglementations gouvernementales pourraient freiner cette croissance positive.

5. **La réglementation des prix par le gouvernement n'est pas appropriée dans ce cas** : le rôle du gouvernement est

★ *d'assurer une concurrence loyale entre les acteurs de la logistique*

★ *de maintenir les boutiques en ligne compétitives sur le marché européen et par extension dans le monde entier. Les abus sociaux ne peuvent bien sûr pas être tolérés, mais d'un autre côté, notre législation sur le travail de nuit a un urgent besoin de révision.*

6. **BeCommerce salue l'initiative de la ministre Petra De Sutter de consulter le secteur**. Après le premier coup d'envoi via les journées d'études, nous attendons avec impatience les prochaines réunions.

